COMITE DE SUIVI N°3 AGENDA 21 FIUM'ORBU

14 janvier 2015

Mairie de Ghisonaccia

Compte-rendu

Présents :

FOUBERT	Violette	CPIE Centre Corse	07 88 17 77 98	vfoubert@cpie-centrecorse.fr
PAOLI	Céline	EIE Centre Corse	07 88 17 77 97	cpaoli@cpie-centrecorse.fr
CESARI	Louis	ComCom Fium'Orbu Castellu	06 82 64 30 03	louis.cesari@wanadoo.fr
SOUARES	Christine	DREAL	04 95 30 13 82	christine.souares@developpement-durable.gouvfr
LEGRAND	Christophe	ADEME	04 95 10 57 55	christophe.legrand@ademe.fr
ORSINI	Christian	CTC		christian.orsini@ct-corse.fr
MARTINI	Nathalie	CTC	06 22 91 15 53	nathalie.belgodère@ct-corse.fr
CABOT	Bernard	Fédération Corse de l'Hotellerie de Plein Air	06 17 58 92 11	bcabot2@wanadoo.fr
SIMONI	Pascale	Mairie Ghisonaccia	06 84 50 11 68	info@ucasone.net
GUIDICI	Francis	Syndicat Interco de la plaine du Fium'Orbu	06 11 63 47 97	guidici.francis@orange.fr
CESARI	Louis	ComCom Fium'Orbu	06 82 64 30 03	louis.cesari@wanadoo.fr
VAUX	Julie	BET Sinetic	06 10 62 35 88	julie@sinetic.fr
ANDREANI	Jean-Charles	CC Fium'Orbu-Castellu	06 13 39 34 03	comfium@orange.fr
BONA	JM	OEC	04 95 34 95 08	bona@oec.fr
PERALDI	Pauline	PNRC	06 71 66 48 54	pperaldi@pnr-corse.fr
PRIEUR	Laure	CC Fium'Orbu-Castellu	06 25 23 80 19	galcorseorientale@gmail.com
FINIDORI	Sophie	AAUC	06 76 17 73 46	sophie.finidori@ct-corse.fr

Excusés :

Fabien ARRIGHI (CPIE Corte Centre Corse), Marie-Ange SALICETI (OEC), Charles Pasqualini (OEC), Magalie Gabrielli (OEC).

Ordre du jour :

- Etat d'avancement des projets inscrits dans le plan d'actions Agenda 21 Fium'Orbu
- Questions diverses

Etat d'avancement projets

Cf. Tableau de bord Agenda 21 Fium'Orbu joint.

Education au développement durable

1. Agenda 21 scolaire

Porteur de projet absent

Après la nomination de Mme Lemouellic sur une autre mission, cette action fait face à un manque de ressource humaine pour continuer. Les Agendas 21 scolaires seront pris en compte dans l'Agenda 21 territorial.

2. *Projet éducatif « ABC »*

Le projet consiste en des échanges entre des établissements scolaires du territoire et des établissements de Ligurie et de Toscane et la formalisation de carnets de voyages (dimensions culturelles et linguistiques) à destination des écoles bilingues de Corse (appui à l'enseignement). Le voyage a été réalisé. La deuxième phase consiste en l'édition numérique du carnet de voyage sur tablettes et internet. Un cahier des charges a été rédigé et des financements avaient été trouvés (FEDER et OEC). Cependant, ce projet d'envergure régional ne peut être porté par la communauté de communes. La CTC a été sollicitée pour porter le projet. Ainsi, le projet sera repris au niveau régional avec d'autres financements.

2.1 *Ecole numérique*

La CTC lancera prochainement un appel à projet « école numérique ». Un premier état des besoins auprès des écoles a été réalisé : besoin de tablettes et tableaux numériques. Le matériel pourra également être utilisé dans d'autres projets (PAM). Ce projet pourra être couplé avec la communauté de communes de l'Oriente.

➔ La CTC sera invité à présenter le projet quand l'appel à projet sera lancé

Energie/habitat

3. *Accompagnement des OPAH intercommunales*

a. OPAH

L'étude a été rendue. Chaque commune doit fournir un nombre de logements capables de bénéficier des aides. Ensuite la ComCom lancera un marché pour l'animation de l'OPAH.

➔ Chaque commune doit fournir une liste de logements.

b. Permanences délocalisées

L'EIE du territoire a cessé ces activités. L'EIE du Centre Corse prendra le relais dans la mesure du possible en attendant une décision officielle de l'ADEME et CTC. Si des besoins financiers sont nécessaires pour réaliser des actions, une demande pourra être faite auprès de l'OEC. Des permanences pourront être envisagées à Aléria ou Ghisonaccia.

➔ En attente d'une décision officielle
➔ Permanences à organiser en plaine par l'EIE du Centre Corse
➔ Fiches projets à retourner par l'EIE après concertation avec le territoire

c. Ballade thermique

L'EIE du territoire a cessé ces activités. L'EIE du Centre Corse prendra le relais dans la mesure du possible en attendant une décision officielle de l'ADEME et CTC. Si des besoins financiers sont nécessaires pour réaliser des actions, une demande pourra être faite auprès de l'OEC.

➔ En attente d'une décision officielle

d. Manifestation pour les professionnels du bâtiment

L'EIE du territoire a cessé ces activités. L'EIE du Centre Corse prendra le relais dans la mesure du possible en attendant une décision officielle de l'ADEME et CTC. Si des besoins financiers sont nécessaires pour réaliser des actions, une demande pourra être faite auprès de l'OEC. Une réunion a été organisée à Aléria le 30/06/2015 à destination des professionnels du bâtiment afin de les informer de l'intérêt de formations ouvrant à la labellisation RGE.

e. Information auprès des secrétaires de mairie

L'EIE du territoire a cessé ces activités. L'EIE du Centre Corse prendra le relais dans la mesure du possible en attendant une décision officielle de l'ADEME et CTC. Si des besoins financiers sont nécessaires pour réaliser des actions, une demande pourra être faite auprès de l'OEC.

➔ En attente d'une décision officielle

➔ L'EIE Centre Corse réalise en priorité cette action dans le Centre Corse

4. *Diagnostics thermiques des bâtiments communaux et étude pour une chaufferie-bois à Aléria*

Porteur de projet absent

La commune d'Aléria souhaite réaliser un diagnostic thermique sur des bâtiments communaux ainsi qu'une étude de faisabilité d'une chaufferie bois. L'ADEME/CTC peut financer l'étude de faisabilité à hauteur de 70 %. La commune va lancer un marché pour une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage. L'ADEME/CTC n'a reçu aucun dossier actuellement.

➔ Les éléments concernant la demande d'aide ADEME/CTC pour l'AMO et l'étude ont été envoyé au porteur de projet.

➔ La commune d'Aléria doit envoyer le dossier de demande d'aide à la CTC puis lancer l'AMO.

5. *Ghisonaccia : Etude – action pour le chauffage bois dans les bâtiments communaux*

Porteur de projet absent.

La mise en place du chauffage bois concerne l'ensemble des bâtiments du futur "éco-quartier". Une étude de faisabilité doit être réalisée. L'étude établira un bilan énergétique des bâtiments et proposera, les différents scénarii souhaitables en fonction du type de chaufferie, du combustible, de la ressource en combustible disponible, de l'approvisionnement, etc… Un bureau d'étude a été sélectionné. L'étude devrait débuter prochainement et être finalisée à la rentrée. Un dossier de demande de financement a été envoyé à l'ADEME/CTC dans la foulée. Cependant, l'ADEME/CTC n'a reçu aucun dossier. Suite à l'étude, l'ADEME/CTC pourra financer les travaux à hauteur de 80 % du surcoût d'investissement par rapport à une installation classique.

Parallèlement, une démarche de mise en place d'éco-quartier est prévue. Cependant, la labellisation « éco-quartier » ne peut être pourvue du fait de la trop faible surface concernée.

➔ La commune doit vérifier d'avoir bien envoyé les demandes de financement de l'étude à l'ADEME/CTC à temps.

6. *Réhabilitation phonique et thermique d'une salle de spectacle*

Porteur de projet absent

Ce projet de la communauté de communes de l'Oriente concerne la salle de spectacle « la clé des champs ». Ce projet s'inscrit dans un projet plus global de développement culturel et une réflexion doit être faite à l'échelle du territoire. Une réflexion sur la réhabilitation phonique et thermique de la salle est lancée. L'ADEME/CTC peut financer un diagnostic énergétique de la salle de spectacle à hauteur de 70 %. La commune doit envoyer à l'ADEME/CTC une déclaration d'intention, un dossier de subvention, une délibération ainsi que les pièces complémentaires. Le projet est en cours de réflexion.

➔ La communauté de communes a reçu l'ensemble des éléments pour réaliser les demandes de financements (cahier des charges, dossiers, etc…)

➔ La communauté de communes doit préciser son projet et envoyer ensuite un dossier de demande de financement à la CTC

7. *Etude pour un urbanisme durable*

Les deux ComCom souhaitent mettre en place un SCOT sur le territoire. Une première démarche a été initiée auprès du préfet afin de faire valider le périmètre. Les communautés de communes ont délibérées dans ce sens.

➔ L'avis du préfet et la validation du périmètre sont attendus.

Déchets

8. *Développement des pratiques de tri sélectif et de compostage*

a) Sensibilisation

La plaquette d'information a été distribuée à l'ensemble des habitants de la ComCom puis transmise à la ComCom de l'Oriente. L'organisation du ramassage sur les communes ciblées est en cours. Ensuite, le tri sera très prochainement mis en place avec du matériel stocké par la ComCom. L'OEC "déchet" a financé cette action à hauteur de 80 %. La ComCom attend de voir les retombées de cette action sur son territoire.

b) déchets organiques

La ComCom du Fium'Orbu-Castellu mène une réflexion sur les déchets organiques et souhaiterait (en se basant sur une étude réalisée par un étudiant de l'IUT) mettre en place une action test sur une partie du territoire de récupération des déchets à la source. Cette action s'intégrerait au projet 0 déchet sur la communauté de communes. Les besoins de financements peuvent être transmis à l'OEC.

➔ La communauté de communes doit préciser son projet

➔ Une fiche projet est à remplir
➔ La communauté de communes peut transmettre ses besoins à l'OEC

9. Site pilote viticole : projet de méthanisation

Porteur de projet absent

La coopérative d'Aghione souhaitait mettre en place un dispositif de traitement des effluents par méthanisation. Ils se sont rapprochés d'EDF Optimal Solution afin d'être conseillés sur la pertinence du projet. Il s'avère que la rentabilité de ce dispositif n'est pas intéressante. Ainsi, la coopérative d'Aghione réoriente son action vers une diminution de la production d'effluents. Celle-ci réfléchit aux différents dispositifs ou méthodes permettant de réduire les effluents.
Ce projet pourrait éventuellement être étudié à l'échelle du territoire des deux communautés de communes (Oriente et Fium'Orbu-Castellu). Aucun retour du porteur de projet depuis plusieurs mois.

10. Gestion, traitement et valorisation des déchets verts

L'audit de la déchetterie (financement 80 % OEC/ADEME et 20 % ComCom) oriente la communauté de communes vers l'épandage des matières organiques. La ComCom travaillera sur les déchets verts (mulching). Dans le cadre du DFCI, une demande d'aide a été adressée à la DDTM (conservatoire des forêts méditerranéennes) pour l'acquisition de deux machines pour nettoyer les pistes DFCI à laquelle la DDTM a répondu favorablement. Une de ces machines pourrait également servir d'épandeur pour les déchets verts.

➔ La ComCom établit un plan de charge et périmètre d'intervention pour ces machines.

11. Installation d'un système de séchage solaire des boues dépuration

Porteur de projet absent

La commune d'Aléria souhaite réaliser une étude de faisabilité pour la mise en place d'une serre de séchage solaire (40 m de long sur 7 m de large), pour 4200 habitants. La création d'une station d'épuration a déjà été lancée.

➔ La commune d'Aléria attend un retour de l'Agence de l'Eau pour connaître les critères d'éligibilités. Ensuite, le marché pour la maîtrise d'œuvre sera lancé.

Patrimoine - Biodiversité

12. Base de données toponymique, légendaire, pastorale et historique

La ComCom du Fium'Orbu souhaite réaliser une extension de la base de données déjà existante. La CTC a bien reçu le dossier, cependant, ni le service de la langue Corse, du patrimoine et du SIG ne peuvent financer cette étude.
D'autre part, les ComCom souhaite rendre publiques les données déjà existantes. La commune de Ghisonaccia a sélectionné un prestataire pour mettre en ligne les données existantes sur le site internet de la commune de Ghisonaccia.

13. Musée vivant

Porteur de projet absent

Le musée vivant s'organise autour d'une thématique identitaire annuelle, de chants corses, de manifestations culturelles. La manifestation est en cours d'organisation pour 2015.

➔ Une date pour la manifestation doit être transmise

14. Schéma territorial de sentiers et de chemins

La ComCom du Fium'Orbu a la compétence sur une vingtaine de sentiers sur son territoire et 15 circuits sont déjà ouverts. D'autres sentiers seront ouverts avec la dotation quinquennale. L'Office du Tourisme se chargera de la promotion et de la signalétique en se rapprochant de l'ATC. Cette action n'est, pour le moment, pas prioritaire pour l'OT.

➔ Des sentiers devront être ouverts par la ComCom

➔ L'OT prendra en charge la promotion et la signalétique

➔ Le GAL a l'objectif de mettre en réseau l'ensemble des sentiers sur les deux ComCom

15. Préservation et valorisation du patrimoine

Porteur de projet absent

a. La commune de Casevecchie souhaite réaliser un aménagement autour de l'église afin de la valoriser ainsi que les chemins autour. Ce projet permettra de développer une fonction touristique au site. Le dossier est passé en instruction le 27/06, les financements ont été accordés. Le BE Erba Barona a été sélectionné pour la maîtrise d'œuvre. Les travaux seront finalisés avant la fin de l'année.

b. En 2015, une Riccita et un four à pain seront réhabilités. La délibération a été prise par la commune, les travaux sont en cours de chiffrage et le dossier de demande d'aide sera envoyé à l'OEC.

Eau

16. Classement du Travu en « Rivière sauvage »

Porteur de projet absent

Le contrat de Gabrielle Vallesi vient d'être renouvelé. Elle est chargée du projet "rivière sauvage" du Travu et du contrat de rivière du Fangu. Le Travu et le Fangu ont été désignés sites pilotes pour la mise en place du label. Gabrielle s'est rendue sur le site, peu d'impacts humains ont été notés. Un COPIL a validé un plan d'actions prévisionnel ainsi que le lancement de quelques études (une étude sur la valeur économique du Travu et du Fangu a été lancée). La labellisation était prévue pour septembre dernier.

17. Etude pour la mise en place d'un SPANC

Un SPANC a été mis en place sur la commune de Ghisonaccia. La compétence a été transférée à la communauté de communes. Une personne a été recrutée pour transposer le projet de création de SPANC aux autres communes de la ComCom. La ComCom récupère l'ensemble des données

et les diagnostics sur chaque commune ont commencé. La ComCom a financé la mise en place du SPANC via les redevances. Le recensement des points à contrôler est en cours ainsi que la validation des permis de construire.

➔ Cette action est finalisée

18. Etude globale sur la ressource en eau

Ce projet se base sur des études déjà réalisées il a pour objectifs d'estimer le potentiel de la ressource en eau du territoire et des risques.

➔ Cette action doit être plus clairement définie et faire l'objet d'une fiche projet

19. Sensibilisation et information auprès des élus et de la population sur la gestion de la ressource en eau

Le projet porté par le CPIE Centre Corse a fait l'objet d'un financement de l'Agence de l'eau (80 %) dans le cadre de la consultation du SDAGE. Les deux journées se sont déroulées à Corte sur l'eau potable et à Aléria sur l'assainissement. Très peu d'élus étaient présents. Un flyer est finalisé, il sera très prochainement distribué dans toutes les boîtes aux lettres des deux territoires Agenda 21.

20. Valorisation des déchets au sein du lycée du Fium'Orbu

Anthony Ottavi (professeur au lycée) souhaite travailler sur les déchets avec les élèves du lycée du Fium'Orbu. Aucune fiche projet n'a été reçu actuellement. Le lycée étant volontaire pour réaliser des actions sur la thématique déchet. La ComCom se rapprochera du proviseur afin de mener ensemble une réflexion sur les déchets et d'intégrer le lycée dans une action de la ComCom (voir action 8).

➔ Anthony Ottavi doit fournir une fiche projet si une action est toujours envisagée

➔ La ComCom du Fium'Orbu se rapproche du proviseur du lycée pour mener une action commune sur les déchets

21. Projet de développement durable dans l'hôtellerie de plein air

a) Audit et installation solaire

B. Cabot souhaite développer le solaire sur son camping. Un audit pour des installations solaires doit être réalisé et peut être financé par l'ADEME/CTC à hauteur de 70 %.

L'ADEME a transmis à B. Cabot l'ensemble des éléments concernant la demande d'aide. Un appel à projet pour le développement du solaire thermique collectif dans les sites touristiques a été lancé par l'ADEME/CTC. Le GAL souhaite éditer un guide de bonnes pratiques en éco-hébergements et pourrait aider les actions dans ce sens.

➔ B. Cabot doit déposer un dossier de demande de financement auprès de la CTC

➔ Une fiche projet doit être remplie

b) Formation "réduire les coûts énergétiques en établissement touristique".

Une formation « réduire les coûts énergétiques en établissement touristique » est proposée par l'ADEME. L'information a été transmise à la fédération de l'hôtellerie de plein air afin de connaître le nombre de camping qui serait intéressé. Actuellement, aucun retour n'a été fait par la fédération. Le GAL souhaite également réaliser une formation mais à destination de l'ensemble des hébergements touristiques.

- ➔ La fédération sera relancée en septembre par l'OEC
- ➔ La formation pourrait être organisée en hiver 2015/2016
- ➔ L'action doit être coordonnée avec le projet du GAL
- ➔ Une fiche projet doit être remplie

c) Camping école

B. Cabot souhaite, en partenariat avec l'AFPA, mettre en place un camping école afin de former le personnel des campings et valoriser les métiers du camping. Cette action semble avoir une envergure régionale.

- ➔ Une fiche projet doit être remplie

22. Création d'une station d'épuration performante

Le schéma directeur d'assainissement des eaux usées est acté. La nouvelle station d'épuration est en cours de réflexion : reliée à Prunelli ? Quelles techniques ? Quel cadre juridique ? Quel fonctionnement ?

Une AMO a été désignée pour la création de la station afin de l'orienter vers des technologies performantes. Un voyage d'étude a également permis de connaître des nouvelles techniques.

- ➔ Une fiche projet doit être remplie

23. Mobilité des personnes sur la communauté de communes du Fium'Orbu - Castellu

La ComCom, via la dotation quinquenalle, a acheté 3 navettes qu'elle mettra à disposition des communes de la communauté de communes, un planning est à élaborer.

L'AAUC peut aider la communauté de communes dans l'étude d'un schéma de transport et déplacement.

- ➔ L'AAUC doit envoyer les éléments concernant les demandes de financement à la ComCom
- ➔ La ComCom, si elle souhaite réaliser un schéma de transport, envoie une demande de financement à l'AAUC.
- ➔ Une fiche projet doit être remplie.

24. Magasin de producteurs

La ComCom du Fium'Orbu-Castellu travaille avec la chambre d'agriculture pour mettre en place un magasin de producteur. La chambre d'agriculture détient la marque « marché de producteur » à laquelle est soumis un cahier des charges. Ainsi, le magasin de producteur suit cette même démarche et doit répondre à plusieurs critères tels que la proximité des producteurs, les circuits-courts… La chambre d'agriculture anime l'action et la ComCom attends plus d'information de sa

part (combien de participants, quels besoins…). La ComCom pense ensuite acheter un local qu'elle louerait aux producteurs.

➔ Une fiche projet doit être remplie

25. Installation d'une microcentrale hydro-électrique

La ComCom du Fium'Orbu-Castellu souhaite mettre en place une microcentrale hydro-électrique sur des canalisations.

Une étude régionale a été réalisée par la CTC sur les points ayant un potentiel pour l'installation de microcentrale.

D'autre part, l'ADEME/CTC peut financer une étude de faisabilité. Le contact d'une personne ressource à la CTC a été fourni à la ComCom afin qu'elle puisse obtenir des conseils techniques (Judicaël AMBACH-ALBERTINI de la CTC).

➔ La ComCom doit prendre contact avec la personne ressource à la CTC

➔ Une fiche projet doit être remplie

26. Parc de valorisation des milieux naturels

La commune de Ghisonaccia souhaite mettre en place un parc pour donner une image au territoire et valoriser la flore et la faune locale. Ce parc sera constitué de zones reliées les unes aux autres dédiées à un biotope particulier du territoire. Le parc sera ouvert à tous (touristes, locaux, scolaires…). La gestion est encore à définir. La mairie serait propriétaire du foncier. Des réunions techniques ont eu lieu avec les différents services de l'OEC.

➔ Une fiche projet est à remplir pour valider l'action.

27. Création d'un bâtiment à énergie positive

La commune de Ghisonaccia souhaite créer un bâtiment à énergie positive. Ce projet a été proposé dans l'appel à projet « énergie verte ». Le territoire a été retenu en « territoire à énergie positive en devenir". La commune peut tout de même obtenir des aides l'ADEME/CTC pour financer une partie du projet.

➔ Une fiche projet est à remplir

➔ Un dossier de demande d'aide doit être envoyé à la CTC

Plan climat énergie

S Finidori , informe les partenaires et porteurs de projet du Comité de Suivi A21, que dans le cadre du plan climat air énergie, l'AAUC peut travailler avec les communes et communautés de communes sur les projets ayant comme thématique le transport, les énergies renouvelables, la rénovation ou création de bâtiments… Une réunion pourra être organisée avec l'AAUC dans ce sens. Les Tableaux de Bord ont été transmis dans cette optique.

Calendrier

Le prochain comité de suivi est prévu en décembre 2015.

Informations complémentaires

Une plateforme collaborative est à disposition de tous, celle-ci permet le partage des informations et les échanges. L'inscription au lien suivant : http://agenda21.oddc.fr/modules.php?name=SimpleUsers&op=submituserprivate